



Promotion de la coopération technique horizontale pour la réforme du secteur sanitaire dans les pays en développement

Rapport du Secrétariat

1. Dans sa résolution WHA51.16 sur la promotion de la coopération technique horizontale pour la réforme du secteur de la santé dans les pays en développement, la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé (en mai 1998) a souligné les liens qui existent entre la pauvreté et la mauvaise santé. Le Directeur général a été prié de soutenir les Etats Membres pour qu'ils puissent répondre aux besoins sanitaires de leur population la plus pauvre, et de renforcer la capacité des ministères de la santé de jouer un rôle central dans les actions intersectorielles visant à éliminer la pauvreté. Le Directeur général a en outre été prié d'organiser une vaste consultation avec les pays du Mouvement des non-alignés et les autres pays en développement.
2. Le Mouvement des pays non alignés a convoqué sa vingt-troisième réunion des ministres de la santé à La Havane (Cuba) en juin 1998. En septembre 1998, le Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés a eu lieu à Durban (Afrique du Sud). Les rapports de ces deux réunions, qui ont chaque fois été présentés au Directeur général par une délégation du Mouvement des non-alignés, ont dégagé quatre grands domaines d'activité commune avec l'OMS : les valeurs sociales qui sous-tendent l'élaboration des politiques, la mondialisation et la santé pour tous, la réforme du secteur sanitaire et la stratégie pharmaceutique révisée.
3. A cet égard, il convient d'évoquer le débat qui a eu lieu à la cent troisième session du Conseil exécutif, en janvier 1999, sur la stratégie pharmaceutique révisée de l'OMS. Au cours de ce débat, le Conseil a adopté la résolution EB103.R1, dans laquelle il recommande à la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter un projet de résolution. Le Conseil a aussi examiné un certain nombre de questions, dont il n'est pas expressément rendu compte dans la résolution, mais qui présentent un intérêt particulier pour le développement du secteur sanitaire dans les pays en développement.
4. Dans le cadre de la réforme en cours à l'OMS, la santé est considérée comme un élément essentiel du développement mondial, et il a été tenu compte du fait que l'OMS doit être mieux sensibilisée et plus attentive au rôle des intervenants dans les domaines de la santé et du développement. Dans cette optique, et afin de veiller à ce que la santé soit intégrée dans l'action en faveur du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, les Départements concernés ont été restructurés au sein du Groupe Développement durable et milieux favorables à la santé.

5. En ce qui concerne le secteur de la santé, le fait de reconnaître que l’OMS doit jouer un rôle plus actif dans ce domaine a été l’un des facteurs qui ont conduit à l’établissement d’un projet du Cabinet intitulé “Partenariats pour le développement du secteur sanitaire”. Ce projet vise à permettre à l’OMS dans son ensemble d’envisager de manière plus globale le développement et la réforme du secteur sanitaire, et à faire en sorte que chaque Groupe du Siège et chaque niveau de l’Organisation puissent contribuer plus efficacement à l’amélioration de la santé à l’échelon des pays et au débat international.

6. Grâce à ce projet, l’Organisation va pouvoir dresser un bilan, analyser les possibilités de changement et rassembler les idées et les données d’expérience de différents programmes et bureaux. Le projet poursuit trois objectifs : déterminer comment les divers programmes de l’OMS peuvent contribuer à renforcer le secteur sanitaire tout en exerçant une influence sur les principales causes de mauvaise santé; chercher à élaborer une approche plus stratégique de l’action de l’OMS dans les pays et avec eux; et trouver des moyens de forger des alliances stratégiques qui permettront d’influencer les idées et le flux des dépenses d’autres organismes qui jouent un rôle dans le secteur de la santé.

MESURES A PRENDRE PAR L’ASSEMBLEE DE LA SANTE

7. L’Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

= = =